Nations Unies S/PV.4133



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4133e séance

Jeudi 27 avril 2000, à 11 h 45

New York

Président :	M. Fowler	(Canada)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Bangladesh	M. Ahmed
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Doutriaux
	Jamaïque	M. Ward
	Malaisie	M. Kamal
	Mali	M. Ouane
	Namibie	Mme Ashipala-Musavyi
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-40658 (F)

La séance est ouverte à 11 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considérerai qu'il accepte d'inviter, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Au cours de cette séance, le Conseil va entendre un exposé de M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Depuis notre dernier exposé au Conseil de sécurité, le 21 mars dernier, sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), je suis heureux de pouvoir dire que des progrès réguliers ont été enregistrés dans un certain nombre de domaines.

La situation en matière de sécurité est restée dans l'ensemble relativement stable et la situation à la frontière avec le Timor occidental s'est améliorée depuis notre dernier exposé au Conseil. Comme les membres du Conseil s'en souviendront peut-être, on avait observé en mars une augmentation des incursions des membres de milices autonomistes venant du Timor occidental. Pendant la dernière semaine de mars, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, s'est rendu à Jakarta où il a évoqué cette question auprès de hauts fonctionnaires indonésiens, et du Président Wahid lui-même. Depuis, les activités des milices ont diminué et la coopération entre la composante militaire de l'ATNUTO et les forces armées indonésiennes s'est améliorée notablement. Le 11 avril, un mémorandum d'accord pour la coordination tactique sur la zone frontière a été signé par le général de los Santos, commandant de la force de l'ATNUTO, et le général Syahnakri, commandant des forces armées indonésiennes au Timor occidental. Le mémorandum suit les grandes lignes de l'accord conclu le 12 janvier dernier entre les forces armées indonésiennes et l'ATNUTO. Ces arrangements ont bien fonctionné jusqu'à présent, notamment dans les cas où du personnel militaire a franchi la frontière par inadvertance, et dans les deux cas où des hélicoptères des Nations Unies se sont égarés dans l'espace aérien indonésien.

En ce qui concerne la situation des réfugiés, au cours du mois dernier, quelque 7 000 réfugiés sont rentrés au Timor oriental, ce qui porte le nombre total des retours à un peu plus de 160 000. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que l'accès aux camps s'est considérablement amélioré et que le Gouvernement indonésien a fait jusqu'ici preuve de souplesse en continuant d'apporter une aide aux réfugiés se trouvant dans des camps situés au Timor occidental. Les membres du Conseil se souviendront que l'Indonésie avait annoncé le mois dernier son intention de mettre fin à cet appui à la fin du mois de mars en raison des difficultés économiques qu'elle rencontre. Pour sa part, le HCR a demandé une période de répit, pourrait-on dire, de trois mois pour donner aux réfugiés le temps de choisir librement de rentrer au Timor oriental ou de rester en Indonésie.

D'après une enquête menée par les autorités indonésiennes, quelque 126 000 réfugiés sont restés au Timor occidental. Le HCR et l'ATNUTO estiment que ce chiffre est quelque peu élevé. Des informations plus précises seront disponibles lorsque le HCR aura achevé le processus d'enregistrement des réfugiés, qui est actuellement mené en collaboration avec les autorités indonésiennes. Cet exercice devrait prendre fin d'ici la mi-mai. Le HCR a indiqué qu'hier les forces armées indonésiennes se sont rendues dans un camp à Kupang et ont commencé à séparer des civils les réfugiés ayant auparavant servi dans leurs rangs. Environ 15 000 réfugiés entrent dans cette catégorie.

Nombre des réfugiés qui se trouvent toujours au Timor occidental sont considérés comme ayant été des sympathisants de la cause autonomiste, et l'ATNUTO continue de travailler avec les autorités locales est-timoraises pour préparer la population au retour de ces réfugiés et veiller à ce qu'ils soient accueillis de manière pacifique lorsqu'ils rentreront. Au chapitre des événements positifs, le chef d'une organisation rassemblant des anciens groupes partisans de l'autonomie a rencontré pour la première fois M. Vieira de Mello à Jakarta, le 30 mars dernier. Le bureau de l'ATNUTO à Kupang a maintenu des relations avec un grand nombre d'anciens partisans de l'autonomie et facilité

les contacts entre les Timorais des deux côtés de la frontière.

Pour ce qui est des conditions socioéconomiques au Timor oriental, elles continuent d'être un sujet de grave préoccupation et cette situation devrait perdurer, étant donné que les structures civiles ont été presque totalement détruites et que les ressources économiques du Timor oriental sont très limitées, sans parler de la grave pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Les habitants se tournent tout naturellement vers les Nations Unies pour résoudre leurs problèmes et ils ont manifesté une certaine impatience, et parfois une certaine déception, devant l'apparente incapacité de l'ATNUTO de répondre plus rapidement à leurs attentes.

Les attentes de la population locale à cet égard ont tendance à se cristalliser sur le recrutement par l'ATNUTO de personnel pour les services publics. Une expansion importante de ces activités de recrutement pourrait apporter un répit temporaire limité mais cela créerait au Timor oriental un secteur public que ce petit pays ne serait pas en mesure de maintenir par la suite. L'ATNUTO redouble d'efforts pour expliquer au public sa position à cet égard, laquelle est vigoureusement appuyée par le Conseil consultatif national. Dans ce contexte, une réunion publique a été organisée à Dili il y a deux jours, avec la participation de représentants du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), de l'Église et des organisations de jeunes. M. Xanana Gusmão, le Président du CNRT, a longuement parlé de la nécessité de maintenir une fonction publique réduite et il a appelé les Timorais à s'organiser pour mettre à profit l'aide fournie afin d'encourager la création d'entreprises privées sur l'île.

Jusqu'à présent, l'ATNUTO a immatriculé 1 200 entreprises privées et plusieurs initiatives actuellement en cours visent à rétablir les activités commerciales et à favoriser l'instauration d'un climat économique favorable. À cette fin, l'ATNUTO est en train d'établir un service de promotion de l'investissement qui servira de centre de coordination pour attirer les investisseurs potentiels au Timor oriental. Pour encourager la création d'entreprises au Timor oriental, l'ATNUTO a signé avec la Banque mondiale et Banco Nacional Ultramarino, la banque portugaise, un accord de prêt pour les petites et moyennes entreprises, qui prévoit l'octroi de prêts d'un montant allant de 500 à 50 000 dollars aux entrepreneurs est-timorais.

L'ATNUTO met actuellement sur pied des bureaux locaux d'emploi à Dili et Baucau pour venir en aide aux demandeurs d'emploi.

Le mois dernier, nous avons fait état du mécanisme de projets à impact rapide de l'ATNUTO pour la remise en état des infrastructures locales, qui procure actuellement du travail à quelque 2 750 Timorais de l'Est. Le 13 avril dernier, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement ont lancé un projet de renforcement des capacités des collectivités, dont j'ai déjà parlé ici au Conseil lors de mon dernier exposé. Les représentants qui définiront les priorités à suivre pour ces activités ont été élus dans 5 des 13 districts visés et les premiers versements d'un montant de 3 000 dollars chacun ont été remis aux conseils villageois de ces districts. Environ 20 000 dollars en moyenne seront versés à chaque village, compte tenu des projets proposés. Des projets bilatéraux sont également en cours, notamment le Programme d'emploi intérimaire financé par l'Agency for International Development des États-Unis, qui vise à créer 15 000 emplois pour une période de six semaines. Sous réserve des résultats obtenus dans le cadre de ce programme, d'autres projets de suivi analogues sont envisagés.

En ce qui concerne les activités de reconstruction, quelque 30 millions de dollars provenant du fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement ont été affectés à la reconstruction d'urgence des routes, des ports et des centrales électriques. Au cours des trois prochaines semaines, 4 millions de dollars seront débloqués du Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO pour régler certaines dépenses d'équipement, telles que celles qui sont prévues pour la reconstruction des bâtiments publics. Un processus d'appel d'offres pour 21 projets prioritaires de reconstruction a été lancé. Son montant total sera d'environ 7 à 8 millions de dollars. L'ATNUTO a conclu un accord avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets afin de passer des marchés pour le compte de l'Administration est-timoraise en vue de l'exécution de ces projets.

Le Conseil consultatif national continue de siéger et il a tenu un certain nombre de séances officieuses sur le budget à prévoir pour le Timor oriental. Un premier projet de code de procédure pénale moderne est en préparation et devrait bientôt être présenté au Conseil consultatif national. D'autres questions sont actuellement à l'étude, notamment l'immatriculation des véhicules, la création d'un système de radiodiffusion et de télévision, des dispositions réglementaires concernant les organisations non gouvernementales et la création de bureaux pour assurer la représentation des gouvernements étrangers. Dans un effort pour encourager la transparence et mieux faire comprendre le mode de fonctionnement du Conseil consultatif national, des groupes de

citoyens est-timorais sont maintenant invités à assister à ses réunions.

S'agissant de l'administration publique, le recrutement de fonctionnaires progresse. Depuis sa mise en place, le 25 mars, la Commission de la fonction publique a pris un certain nombre de décisions sur les conditions de service, les horaires de travail, le congé annuel, les congés officiels, le congé de maternité et de maladie. Le nombre de fonctionnaires recevant un traitement de l'ATNUTO en attendant l'établissement d'une échelle de salaires est passé de 2 500 à 4 221 depuis le mois dernier. Les salaires de quelque 7 000 enseignants du primaire sont payés par l'ATNUTO et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Il y a 140 000 élèves scolarisés, ce qui représente environ 85 % des étudiants inscrits dans les écoles du Timor oriental avant le scrutin d'août dernier.

Afin d'assurer une plus grande représentation aux Timorais de l'Est au sein de l'administration, des personnes qualifiées et expérimentées seront recrutées par la Commission de la fonction publique et nommées en tant qu'administrateurs de district pour travailler en étroite collaboration avec les administrateurs de district de l'ATNUTO. D'autres mesures portent sur la formation de conseils consultatifs provisoires de district afin de conseiller les Timorais de l'Est en matière d'orientations au niveau du district.

Le 6 avril, huit juges et quatre procureurs supplémentaires ont été nommés au niveau judiciaire au Timor oriental. On compte actuellement 16 juges et 8 procureurs, y compris des nominations dans les cours de district d'Oecussi et de Baucau. Huit avocats commis d'office ont également été recrutés.

Le 7 avril, le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO ont conclu un mémorandum d'accord en matière de coopération sur les questions juridiques, judiciaires et de droits de l'homme. Ce mémorandum, qui représente un fait important et positif, prévoit une aide mutuelle entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien en matière d'accès aux preuves et aux témoins et ce, pour faciliter l'engagement de poursuites contre les auteurs de crimes. Le Haut Commissaire aux droits de l'homme a envoyé une mission en Indonésie pour élaborer un projet d'appui à l'engagement de poursuites contre les personnes coupables de violations des droits de l'homme, notamment celles commises l'an dernier au Timor oriental.

Je voudrais parler de l'effectif actuel de la Mission. Aujourd'hui, il y a 626 fonctionnaires internationaux au sein de l'ATNUTO, 1 400 personnes recrutées localement, 228 Volontaires des Nations Unies et plus de 1 100 officiers de police civile sur les 1 640 autorisés, ainsi que plus de 8 000 éléments et 198 observateurs militaires. L'ATNUTO examine actuellement la possibilité de réduire l'effectif de la composante militaire dès l'été prochain. Les conclusions de cet examen seront naturellement communiquées en temps utile au Conseil.

Pour terminer, je voudrais parler de la question des données repères devant être concrétisées sur la voie de l'indépendance. L'ATNUTO continue de se consulter avec les Timorais de l'Est sur cette question. Les objectifs essentiels identifiés comprennent l'élaboration d'une constitution, l'élection d'une législature et d'un gouvernement, la mise en place des fondements d'un système légal et d'une administration opérationnelle, notamment d'un système judiciaire et d'une police ainsi que des institutions financières saines. En outre, les relations avec les voisins du Timor oriental devront être solides lorsque le territoire deviendra indépendant.

Une autre question importante apparue récemment concerne la sécurité. Il faut rappeler que le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) avait d'abord envisagé le fait que le Timor oriental ne dispose pas de forces armées, excepté le personnel de sécurité rattaché à la police. Cette position a évolué et le CNRT aujourd'hui envisage et prône la création d'une force nationale de défense ou de sécurité, avec des composantes navale et aérienne réduites qui s'appuieraient sur les membres du Falintil, lesquels restent pour le moment cantonnés à Aileu. M. Xanana Gusmão a écrit à ce sujet au Secrétaire général. C'est évidement une question complexe et très sensible avec des implications internes et externes. L'ATNUTO examine cette question avec soin, en consultation avec le CNRT et d'autres parties concernées. Nous y reviendrons en temps opportun.

Les consultations avec le Conseil national consultatif portent également sur l'ordre dans lequel ces questions doivent être examinées et sur leur degré de règlement requis avant l'indépendance. L'on comprend qu'il y ait un large débat chez les Timorais de l'Est sur cette question et qu'elle figurera en bonne place dans les travaux du Congrès du CNRT, prévu en août.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son deuxième exposé extrêmement utile et complet sur la situation au cours du mois écoulé. À M. Annabi et à vous, Monsieur le Président, nous savons gré de vos efforts, et à vous, Monsieur le Président, nous exprimons notre gratitude d'avoir organisé cette séance.

Avant de parler du Timor oriental, je voudrais faire part au Conseil de sécurité d'une conversation que je viens d'avoir, il y a une demi-heure, avec le Président Chiluba à propos de la mission du Conseil de sécurité en Afrique, que vous m'avez demandé de diriger.

Je voulais informer le Conseil et les membres qui feront partie de cette mission que le Président Chiluba a réaffirmé son grand enthousiasme pour cette mission. Il m'a demandé de vous dire, Monsieur le Président, qu'il la jugeait importante et historique. Il a indiqué que la Commission militaire mixte recevrait la mission du Conseil de sécurité à Lusaka, qu'il y aurait un certain nombre d'ajustements de logistique et de calendrier pour l'aspect interne du déplacement, mais pas de changement pour l'arrivée à Kinshasa, et qu'il sera sans doute nécessaire que nous nous rendions dans des capitales autres que Kinshasa et Lusaka.

Nous travaillons avec le Secrétariat des Nations Unies afin de mettre au point l'aspect logistique. Le Secrétariat des Nations Unies fournira un avion et je consulterai chacun des membres de la mission sur les détails. Cela ne devrait pas allonger le voyage mais devrait modifier certains détails intérieurs. Je tiendrai le Conseil informé. Le Président Chiluba m'a demandé de vous exprimer, Monsieur le Président, sa reconnaissance pour votre leadership et vos efforts en vue de mettre en oeuvre ce projet.

Pour ce qui est du Timor oriental, je voudrais dire encore une fois que mon gouvernement demeure profondément préoccupé par les rapports du Sous-Secrétaire général, M. Annabi, sur les relations entre certains éléments militaires indonésiens et les milices opérant dans les camps de réfugiés au Timor occidental. Nous nous félicitons des informations selon lesquelles la situation à la frontière est plus tranquille qu'il y a un mois, lorsque M. Annabi nous a fait rapport, et nous notons tout particulièrement les engagements répétés du Président Wahid à régler ce problème. Mon gouvernement appuie fermement le Président Wahid dans ses efforts.

Tout en reconnaissant que des progrès ont été réalisés, en particulier le fait que quatre semaines se soient écoulées sans qu'il n'y ait de problème aux frontières, je crois cependant qu'il faut indiquer au monde et au Gouvernement indonésien que la communauté internationale n'est pas encore satisfaite et qu'elle s'attend à ce que le Gouvernement indonésien prenne d'autres mesures de son propre chef pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'incident à cette frontière et pour traiter des problèmes sous-jacents qui menacent toujours la stabilité dans les deux parties de l'île de Timor.

Je tiens à être précis. Premièrement, si l'accord frontalier signé avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) est une mesure positive, l'armée indonésienne doit prendre la mesure suivante cruciale et cesser toute activité des milices dans les zones qu'elles contrôlent. Cela comprend la fermeture de camps d'entraînement de la milice. Lorsque j'étais dans la région en novembre, j'ai entendu des témoins oculaires parler de ces camps, où les entraînements se faisaient publiquement sur les marchés des villes situées près de la frontière. Il doit y avoir désarmement des milices, arrestation de ceux qui sont responsables des infiltrations et discipline dans la rotation des troupes de l'armée indonésienne qui tolèrent ou qui favorisent ces infiltrations.

Les États-Unis et d'autres membres du Conseil demandent encore une fois instamment au Gouvernement indonésien d'assumer sa responsabilité de désarmer et de démanteler les milices et d'empêcher ceux qui persistent à violer la loi, en particulier en les dirigeants, de le faire en les envoyant simplement ailleurs. Le Gouvernement doit également mettre un terme, une fois pour toutes, à la coopération qui existe encore entre l'armée indonésienne et les milices.

Je me suis rendu dans certains de ces camps de réfugiés au Timor occidental et je peux dire, comme je l'ai fait à de nombreuses reprises devant le Conseil, qu'il s'agit vraiment d'endroits misérables et déprimants. Les conditions qui y règnent compromettent la santé et le bien-être des hommes, des femmes et des enfants qui ont le malheur de s'y trouver. J'ai déjà dit qu'il fallait absolument éviter de créer une situation comme celle qui existe dans la bande de Gaza où les réfugiés sont devenus un élément permanent du paysage.

Les informations récentes concernant ceux qui sont rentrés au pays sont encourageantes; mais je suis tout à fait perplexe et même très inquiet car le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'ONU et le Gouvernement indonésien indiquent qu'environ 80 000 à 100 000 réfugiés demeurent dans ces camps. Nombre d'entre eux ne rentrent toujours pas chez eux en raison de fausses informations et de mensonges, et parce qu'ils ont peur. Ceux qui ne veulent pas rentrer chez eux devraient être encouragés à se réinstaller en dehors du Timor occidental.

Lorsque je me suis rendu dans la région en novembre, j'ai dit publiquement que si ces camps existaient encore en grand nombre dans trois ou quatre mois, ce serait un déshonneur pour la communauté internationale. Cinq mois se sont écoulés depuis ce voyage, et le nombre de ces camps

est toujours très élevé, bien que légèrement inférieur. Je ne peux donc que conclure qu'il s'agit d'un déshonneur et qu'il faut y remédier.

Cela dit, je tiens à souligner que j'ai le plus grand respect pour le Président Wahid et pour le Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, et son équipe dont fait partie un vieil ami et collègue des Balkans, M. Peter Galbraith, qui est dans la salle aujourd'hui avec l'équipe des Nations Unies. Je sais qu'ils travaillent avec vigueur face à de grandes difficultés, et ils avancent. Mais les progrès sont encore lents, six mois après le début du mandat de l'ATNUTO. Par exemple, le mémorandum d'accord a été signé avec les Indonésiens sur la coopération judiciaire, mais les prisons du Timor oriental sont dans un tel état de délabrement et le personnel est tellement réduit qu'il sera très difficile de mettre en oeuvre le mémorandum d'accord, comme M. Annabi l'a indiqué.

Le Conseil doit donc continuer d'être actif pour suivre et guider l'ATNUTO, et rappeler au Département des opérations de maintien de la paix que des fonds doivent être décaissés en temps voulu, des experts doivent être dépêchés sur le terrain et les priorités doivent être établies en collaboration avec les Timorais de l'Est et mises en oeuvre rapidement. Les problèmes rencontrés lors de l'établissement de l'ATNUTO montrent parfaitement que le Département des opérations de maintien de la paix soit être plus souple et faire l'objet d'une réorganisation.

Pour terminer, au nom de mon gouvernement, je voudrais féliciter le Président Wahid qui s'est rendu au Timor oriental pour tendre la main de l'amitié, et a ordonné à ses généraux de régler le problème des milices et de faciliter le rapatriement ou la réinstallation des réfugiés. Il encourage également la coopération avec l'ATNUTO dans la responsabilité et l'administration de la frontière. Mais il ne faut pas oublier que les bonnes intentions ne suffisent pas.

Nous devons continuer de demander au Gouvernement indonésien de faire tout son possible pour rompre les liens qui existent toujours entre l'armée indonésienne et les milices, et pour régler le problème des milices. Cela permettra d'atteindre l'objectif du HCR qui consiste à supprimer progressivement, d'ici le 30 juin, les camps de réfugiés au Timor occidental, en favorisant le rapatriement des réfugiés et la réinstallation de ceux qui ne souhaitent pas retourner chez eux.

Enfin, je voudrais aborder deux aspects de la question. Premièrement, les repères relatifs à l'indépendance auxquels M. Annabi a fait référence et, deuxièmement, le lien entre le problème du Timor oriental et les autres efforts de maintien de la paix des Nations Unies en ce moment.

Pour ce qui est du premier élément, je ne connais pas de question plus difficile pour les Nations Unies et le peuple du Timor oriental que celle qui consiste à décider à quel moment il va assumer pleinement sa souveraineté et son indépendance. Il y a un courant dans les affaires des hommes, comme l'a dit Shakespeare, qui doit être suivi au bon moment. Si nous insistons pour l'indépendance trop rapide, nous risquons d'arriver à une situation regrettable; et si nous attendons trop longtemps, nous risquons également d'arriver à une situation regrettable. Par conséquent, cette décision est extrêmement importante. Nous devons en discuter continuellement et faire en sorte qu'elle soit mise en oeuvre le plus rapidement possible, compte tenu de la situation dans son ensemble.

Nous créons ici ce qui pourrait bien être le premier nouveau pays du XXIe siècle, et nous devons réussir.

Pour ce qui est du lien entre le Timor oriental et les autres efforts de maintien de la paix des Nations Unies, je veux attirer l'attention du Conseil sur un fait évident mais central : au cours des 12 derniers mois, le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement ou l'élargissement de cinq grandes opérations de maintien de la paix sur trois continents, soit au Timor oriental, au Kosovo, en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et, maintenant, l'élargissement imminent et pratiquement inévitable de la mission au Liban. Il s'agit d'opérations très coûteuses pour les Nations Unies et pour les pays qui assument l'essentiel des dépenses afférentes à ces missions. Les ressources quant à la bureaucratie, à l'administration, à la gestion et aux politiques du système des Nations Unies et particulièrement du Département des opérations de maintien de la paix sont utilisées au maximum. Il s'agit d'un fardeau considérable pour le Conseil, probablement jamais vu jusqu'ici. En regardant autour de la table aujourd'hui, nous constatons que la moitié de nos collègues sont absents car ils sont en mission au Kosovo. L'autre moitié, à l'exception du Président Fowler qui gardera le fort et l'Ambassadeur Wang qui restera ici pour se préparer à assumer la présidence, sera en voyage, au Kosovo ou en République démocratique du Congo. Je doute qu'une telle situation se soit jamais produite dans une période de deux semaines, et tout cela coûte beaucoup d'argent. C'est la raison pour laquelle, en Cinquième Commission, nous avons demandé que soit examinée de toute urgence la révision du barème des quotes-parts pour les opérations de maintien de la paix afin que nous puissions assurer le coût de ces opérations et leur succès.

Outre les cinq grandes opérations, il ne faut pas oublier qu'il y en a plus d'une douzaine moins importantes, comme par exemple la Force chargée du maintien de la paix à Chypre qui joue un rôle indispensable pour éviter que Chypre ne nous pose à nouveau un grand problème. Lorsque nous entreprenons ces opérations nous devons avoir présent à l'esprit le fait que l'avenir même de l'Organisation des Nations Unies est en jeu dans l'une de ses fonctions essentielles — la fonction même que le Président Roosevelt, Winston Churchill et d'autres grands dirigeants de 1945 ont placée au centre des responsabilités de l'ONU.

Malgré les premiers commentaires que j'ai faits sur les réfugiés au Timor occidental, je pense que la situation au Timor oriental est l'un des éléments encourageants du système des Nations Unies. C'est pourquoi je pense que nous devrions considérer cette mission comme un modèle et ne pas permettre qu'elle se prolonge et devienne vague. Il faut plutôt envisager l'élimination progressive de cette mission pour que nous puissions consacrer nos ressources et nos efforts aux autres problèmes dès que ce sera faisable.

Ainsi, M. Annabi, je souhaiterais que vous transmettiez à M. Vieira de Mello le très grand respect et la très grande admiration de mon gouvernement pour ce qu'il fait. J'espère que vous-même et vos collègues indiqueront tout à fait clairement au Gouvernement indonésien l'importance qu'il y a à régler le problème sur lequel j'ai centré mes remarques aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis pour sa mise au point très utile sur plusieurs questions importantes dont est saisi le Conseil.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son exposé très utile, très complet et instructif.

J'estime, s'il m'est permis de le dire, que le processus de présentation des rapports sur le Timor oriental et la concertation entre le Conseil de sécurité et le Secrétariat alors que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) continue à aller de l'avant ont toutes les chances de devenir un modèle des échanges que le Conseil devrait, à mon avis, entretenir avec le Secrétariat pour examiner ce qui — d'après l'Ambassadeur Holbrooke — est en train de devenir une opération importante, complexe et, espérons-le, réussie. Il est clair qu'il est primordial que les deux parties de l'équation Conseil de sécurité/Secrétariat agissent comme il se doit.

L'Ambassadeur Holbrooke a à juste titre attiré notre attention sur les dangers potentiels qu'entraînerait une détérioration de la situation en matière de sécurité au Timor oriental, et en particulier sur les préoccupations que nous partageons tous, j'en suis sûr, à propos des liens qui unissent les Forces armées indonésiennes (TNI) aux milices au Timor occidental. Comme vous le savez, nous-mêmes et d'autres délégations étions extrêmement préoccupés par cette situation il y a environ un mois. Nous avons pris des mesures — et nous n'avons pas été les seuls — pour faire part de nos préoccupations au Gouvernement indonésien, à l'échelon le plus élevé. Il est encourageant de noter qu'il y a eu une nette amélioration de la sécurité au Timor occidental, y compris dans les camps. De toute évidence, il faut espérer que cela continuera. Il est aussi impérieux que la collaboration de la TNI avec les milices cesse. Mais étant donné l'amélioration qui s'est produite, je peux vous assurer que le Royaume-Uni suivra de près l'évolution de la situation et fera son possible pour éviter que les incidents fâcheux d'il y a quelques semaines ne se reproduisent.

Nous nous félicitons également des efforts qui ont été déployés, et dont a parlé M. Annabi, pour améliorer le sort des réfugiés qui se trouvent encore dans les camps du Timor occidental et pour les encourager à revenir au Timor oriental. Il est très important que le Gouvernement indonésien prenne d'urgence des mesures pour résoudre certains problèmes en suspens — par exemple, la question des pensions — afin que ceux qui souhaitent rentrer puissent le faire rapidement et en sécurité, et que ceux qui souhaitent rester en Indonésie puissent être réinstallés. Encore une fois, comme c'est souvent le cas, le problème présente deux aspects. Et nous devons nous assurer que si les réfugiés rentrent au Timor oriental leur retour se fasse d'une manière à la fois sûre et judicieuse. Mais ces considérations ne devraient pas obstruer le processus plus qu'il n'est nécessaire.

M. Annabi a parlé en détail du débat en cours au Timor oriental sur la question des besoins futurs de la défense du Timor oriental. Il est clair que c'est devenu un problème et il est bon que l'on s'en occupe — mais d'une façon mesurée, sensible et bien considérée. Je voudrais informer le Conseil que le Royaume-Uni, en concertation avec le Représentant spécial, s'est proposé de financer une étude d'expert indépendant pour examiner les besoins et les options futurs dans l'espoir de clarifier le débat et de lui permettre d'aller de l'avant sur la base des renseignements acquis.

M. Annabi — et cela est encourageant — a mis l'accent sur la question des repères. La liste qu'il nous a don-

née pendant son exposé était, à mon avis, extrêmement utile. En effet, elle établit les paramètres de l'exercice en question. Il est important que tous ces points soient pris en considération comme il se doit si l'on veut assurer le succès de l'opération et si l'on veut créer le nouveau Timor oriental indépendant que nous appelons tous de nos voeux. L'Ambassadeur Holbrooke a tout à fait raison : il ne faut pas se précipiter mais il ne faut non plus permettre des retards inutiles. Si nous voulons faire avancer le processus sans heurt, il est important que les fondements soient en place. Là encore, c'est une question qui revêt de multiples aspects.

J'aimerais avoir les toutes dernières informations de M. Annabi sur les fonds débloqués par le fonds d'affectation spéciale de l'ONU et le fonds fiduciaire de la Banque mondiale. Nous croyons savoir que des progrès ont été enregistrés dans ce domaine, mais nous engageons vivement à renforcer la coordination entre les Nations Unies et la Banque mondiale pour que les décaissements se fassent aussi rapidement et efficacement que possible.

Cela dit, je dois signaler que le Royaume-Uni est de plus en plus préoccupé par certains retards bureaucratiques qui semblent se produire au niveau du lancement des activités au Timor oriental. Il y a deux exemples récents qui nous ont touchés directement : les longs retards mis à instruire les nominations d'enquêteurs médico-légaux du Royaume-Uni qui devaient aider l'ATNUTO dans ses activités — et je dois ajouter que j'ai été encouragé en entendant M. Annabi parler du mémorandum d'accord qui a été signé avec l'Indonésie à ce sujet — et il y a eu des retards à obtenir les documents nécessaires pour permettre le transfert de la deuxième tranche de la contribution du Royaume-Uni au fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

De tels retards constituent des occasions perdues et peuvent avoir de sérieuses incidences. Non seulement l'aide arrive en retard à la mission mais les donateurs effectifs et potentiels s'en trouvent frustrés. Plus grave encore, la frustration qu'éprouve la population locale augmentera si elle estime que l'ATNUTO n'agit pas assez vite. M. Annabi a parlé des attentes de la population locale et nous ne devons pas l'oublier. Nous espérons que le Département des opérations de maintien de la paix et l'ATNUTO se concerteront pour éliminer la bureaucratie inutile qui fait perdre du temps et pour améliorer la coordination entre le siège de la mission et au plan interne au niveau du Secrétariat.

Je ne voudrais pas terminer mon intervention sur une note négative. Mes remarques n'avaient pas pour but de critiquer mais d'aider l'ATNUTO. Il ne faut pas passer sous silence les réalisations considérables tant de Sergio Vieira de Mello et de son équipe que de ceux qui apportent leur soutien à l'opération ici à New York. Nous devons leur rendre hommage et la population est-timoraise en particulier doit leur rendre hommage. Nous espérons qu'ils continueront à aller de l'avant avec l'inspiration qui les a guidés jusqu'à présent. Nous leur souhaitons plein succès et je peux vous assurer qu'ils peuvent compter sur notre plein appui.

M. Doutriaux (France) : Comme les orateurs précédents, permettez-moi, Monsieur le Président, de remercier M. Hédi Annabi de l'exposé qu'il nous a présenté sur la situation à Timor-Est. Je voudrais d'abord remercier le Secrétariat et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, du travail considérable qui a été fait depuis septembre dernier à Timor-Est. Les difficultés étaient très grandes : les infrastructures avaient été détruites, les populations dispersées; il y avait de grandes difficultés sociales, un traumatisme dans la population. Aussi, comme l'ont dit l'Ambassadeur Holbrooke et l'Ambassadeur Eldon, nous ne pouvons que constater que la situation s'améliore — je crois qu'ils ont employé l'expression «situation encourageante». Je crois que l'Ambassadeur Holbrooke a aussi indiqué que ce que nous faisions à Timor-Est pouvait être considéré comme un modèle.

Bien entendu, il y a encore énormément de difficultés. M. Annabi nous les a décrites — elles sont connues par les membres du Conseil —, d'où l'utilité, d'ailleurs, de ces rapports réguliers que nous offre le Secrétariat. Mais en dépit de ces difficultés considérables, nous observons une amélioration, y compris dans le domaine de la sécurité.

Parmi les difficultés qui subsistent — M. Annabi nous en a longuement parlé, de même que les deux orateurs précédents —, il y a le problème des réfugiés qui restent à Timor-Ouest. Certes, leur nombre a décru depuis la visite de l'Ambassadeur Holbrooke dans les camps de Timor-Ouest, mais environ 100 000 d'entre eux sont toujours à Timor-Ouest. Sur ce point, j'ai une question à poser à M. Annabi. Parmi ces réfugiés, il se trouve un certain nombre d'anciens fonctionnaires de l'administration indonésienne de Timor-Est. Je crois comprendre que les autorités indonésiennes ont garanti à ces anciens fonctionnaires le paiement de pensions de retraite. Est-ce que M. Annabi pourrait nous dire, dans l'hypothèse souhaitée où ces réfugiés puissent revenir à Timor-Est — et certains d'entre eux pourraient d'ailleurs proposer leur expertise à l'administration de Timor-Est —, ce qui se passerait s'agissant du paiement des retraites par les autorités indonésiennes?

J'ai une deuxième question pour M. Annabi, si vous me le permettez, Monsieur le Président. Elle intéresse le volet économique. Nous savons qu'il y a énormément de difficultés économiques et qu'il est difficile de rétablir une véritable économie à Timor-Est. Je crois comprendre que l'administration de l'ONU est en contact notamment avec les autorités australiennes sur la question de la délimitation de la frontière maritime et, plutôt, sur la répartition des ressources sous-marines aux alentours de cette frontière. Est-ce que M. Annabi pourrait nous dire où en sont ces conversations intéressant l'exploitation des gisements sous-marins qui se trouvent aux confins entre Timor-Est et l'Australie?

S'agissant de l'importante question évoquée par M. Annabi et les Ambassadeurs Holbrooke et Eldon — à savoir l'avenir de la présence des Nations Unies à Timor-Est et plus exactement la question de la date de l'indépendance —, nous souscrivons aux remarques qui ont été faites. Il est très difficile aujourd'hui de pouvoir déterminer la date opportune. Mais je voudrais indiquer qu'il faudrait d'abord que la parole soit donnée aux Timorais eux-mêmes : c'est un petit peu à eux — et peut-être que M. Annabi pourra nous donner des indications à cet égard — (quand je dis «un petit peu», c'est un euphémisme : c'est surtout à eux) de nous dire le moment venu — sans doute pas maintenant — à quel moment ils considèrent qu'ils se sentiront prêts à assumer les responsabilités d'une indépendance.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, j'aimerais remercier le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Annabi, de l'exposé utile et complet qu'il nous a présenté.

Nous notons que cela fait six mois cette semaine que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a été créée. Il est évident que pendant cette période, les Nations Unies ont accompli une tâche de grande envergure qui a permis de jeter les bases d'un Timor oriental indépendant. Je tiens à exprimer une fois de plus la reconnaissance de mon pays à M. Sergio Vieira de Mello et à tout le personnel de l'ATNUTO pour leur excellent travail. Je tiens également à souligner les bonnes dispositions dont ont fait montre les dirigeants du Timor oriental tout au long de ce processus.

Cette tendance positive a été confirmée par la signature, dans les 15 derniers jours, de deux mémorandums d'accord entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes, sur des questions d'importance fondamentale. Le premier, qui porte sur la coopération judiciaire, juridique et en matière de droits de l'homme, permettra de faciliter les enquêtes sur les actes de violence de 1999 et la poursuite en justice de leurs auteurs. Le second est un nouveau mémorandum sur la coopération frontalière, signé par les autorités militaires indonésiennes et l'ATNUTO et dont l'objectif principal est d'améliorer la situation en matière de sécurité et d'établir la confiance tout au long des frontières terrestres du Timor oriental. Il constitue sans nul doute un progrès important.

Nous voudrions féliciter les autorités indonésiennes d'avoir renouvelé leur engagement de coopération avec l'ONU sur ces questions si importantes, et nous leur demandons instamment d'appliquer intégralement les accords, dans la lettre et dans l'esprit, afin que les engagements pris puissent se traduire par des mesures concrètes sur le terrain.

Malheureusement, ces derniers temps, nous avons également assisté à une montée des tensions sociales due à la précarité de la situation de l'emploi et des conditions économiques dans lesquelles vit la majorité des Timorais. Nous voulons croire que les multiples programmes d'aide mis en place par les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les gouvernements permettront d'améliorer cette situation. Cependant, nous pensons aussi que l'ONU doit redoubler d'efforts pour transmettre un message de paix à tous les Timorais, en mettant impérativement en place un réseau de diffusion en tétun, en portugais et en bahasa qui soit accessible à 100 % des habitants du territoire.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous associons aux remerciements qui ont été adressés à M. Annabi pour son exposé très instructif et l'analyse importante de la situation au Timor oriental qu'il contient.

La Russie continue de suivre attentivement, comme la communauté internationale, l'évolution de la situation au Timor oriental et dans la région. Certes, il demeure de graves problèmes, comme l'ont dit d'autres orateurs avant moi, et c'est bien naturel. Mais il reste que l'évolution actuelle vers une stabilisation de la situation est une tendance positive. Ce qui importe, c'est que les problèmes soient en passe d'être résolus — pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais à grands pas quand même — et les progrès sont réguliers et évidents.

L'un des plus grands progrès enregistrés récemment a été la signature des deux importants mémorandums cités par le représentant de l'Argentine. Nous estimons que la partie indonésienne qui a signé ces accords avec des représentants de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor

oriental (ATNUTO), a confirmé une fois de plus sa volonté politique de parvenir à un règlement définitif du problème du Timor oriental.

Nous jugeons également important de souligner que le succès des activités de l'ATNUTO est dû dans une large mesure au rôle éminent du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

Enfin, je voudrais formuler l'espoir que la présence de l'ONU au Timor oriental continuera d'être aussi précieuse qu'aujourd'hui.

M. Ouane (Mali) : Je voudrais à mon tour remercier M. Annabi de sa mise à jour sur la situation au Timor oriental. J'aimerais aussi concentrer mon intervention sur quelques points. D'abord, je voudrais dire que nous sommes gravement préoccupés, et à ce propos nous partageons ce qu'a dit M. Annabi, par l'insuffisance des moyens et la lenteur avec laquelle ils sont mis à la disposition des activités sur le terrain pour permettre le démarrage de la reconstruction et d'autres aspects du programme de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Ma délégation considère en effet qu'il importe au plus haut point d'assurer aux Timorais de l'Est des perspectives économiques viables qui permettraient de donner l'assurance à tous qu'ils peuvent effectivement travailler et vivre ensemble dans un pays reconstruit.

Évoquant la situation en matière de sécurité, je voudrais souligner la nécessité d'accélérer le processus de mise en place de la police civile pour faire face à l'augmentation de la criminalité. Nous apprécierons à cet égard que M. Annabi nous éclaire davantage sur cette question.

S'agissant de la situation des réfugiés, nous nous félicitons de la dynamique du retour de ces derniers et nous pensons que cette dynamique sera encouragée si les projets de développement et de reconstruction financés par le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale commencent à fonctionner et à produire un effet tangible.

Dans le même ordre d'idées, nous considérons comme hautement prioritaire d'assurer le financement, par le biais de l'ONU et du Fonds d'affectation spéciale pour les besoins humanitaires, des projets de démarrage rapide pour fournir des emplois et permettre aux rapatriés comme à ceux qui sont restés sur place de commencer à reconstruire leur pays.

Nous nous félicitons également que des progrès remarquables aient été accomplis dans la mise en place de mécanismes consultatifs pour garantir la pleine participation des Timorais de l'Est au processus de prise de décisions, en particulier au niveau central.

Enfin, je voudrais terminer en rendant hommage à l'action de M. Vieira de Mello et à toute son équipe et formuler effectivement l'espoir que la présence des Nations Unies puisse conduire assurément et convenablement à l'indépendance.

M. Ahmed (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement M. Hédi Annabi de son exposé très complet sur la situation au Timor oriental et le prier également de transmettre les sincères remerciements et l'admiration de ma délégation à M. Sergio de Mello et à son équipe pour le travail excellent qu'ils accomplissent au Timor oriental.

Depuis la dernière séance d'information que nous avons eue sur la situation au Timor oriental, des progrès importants ont été enregistrés concernant plusieurs questions ayant trait à l'île. Tout d'abord, en ce qui concerne le déploiement du personnel de la police civile, nous avons noté avec satisfaction que le rythme de son déploiement s'est accéléré. Je crois comprendre que plus de 1 100 membres de la police civile ont été jusqu'à présent déployés sur un total autorisé de 1 640.

Deuxièmement, pour ce qui est du retour des réfugiés, nous rendons hommage au Gouvernement indonésien qui a décidé de prolonger de trois mois l'échéance pour le retour des réfugiés. Nous nous félicitons également de la décision qu'il a prise de continuer d'accorder une assistance humanitaire aux réfugiés. Le retour des anciens combattants est également un fait nouveau important. Leur retour et leur installation ultérieure au Timor oriental donneront des indications sur la manière dont la réconciliation nationale devrait évoluer. Nous estimons qu'il importe d'assurer la sécurité des rapatriés et le rôle du Conseil national de la résistance timoraise à cet égard sera décisif. D'une part, cela convaincra certains Timorais de revenir et d'autre part, cela augurera bien de l'instauration d'un État de droit.

Pour ce qui est de la situation en matière de sécurité, nous nous félicitons de l'accord signé entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le Gouvernement indonésien sur l'amélioration de la coordination des activités dans les zones frontalières entre le Timor oriental et le Timor occidental. Nous estimons que cet accord permettra de stabiliser la situation dans ces zones

et aura un effet salutaire sur les incursions transfrontalières et le retour des réfugiés. La tournée d'inspection conjointe des zones frontalières par l'armée indonésienne et les commandants de la force de maintien de la paix des Nations Unies est un fait positif. Il est également encourageant de noter que la situation en matière d'ordre public s'est améliorée dans son ensemble. La création de conseils consultatifs de district devrait permettre à l'ATNUTO de faire participer la population locale aux diverses questions de gouvernance, y compris pour ce qui est d'assurer l'ordre public. Nous nous félicitons de la décision qui a été prise de nommer autant de femmes que possible à ces conseils et comme nous l'avons fait à plusieurs reprises auparavant, nous appuyons fermement cette décision.

En ce qui concerne l'administration civile et judiciaire, la création de la Commission de la fonction publique et la participation de membres est-timorais, ainsi que la formation continue et la nomination de juges, marquent le début du passage de l'ATNUTO à une administration civile est-timoraise. Nous estimons que rien n'est plus important pour permettre à la population locale d'acquérir de l'assurance et l'estime de soi que ses propres efforts d'édification de la nation. Nous espérons que l'appareil judiciaire pourra être bientôt opérationnel et nous sommes heureux de noter que l'ATNUTO a commencé à recruter des gardiens de prison, ce qui aidera à établir un système de justice pénale dans le territoire.

En ce qui concerne la pauvreté et le chômage, il s'agit là sans doute d'un des problèmes les plus graves auxquels l'ATNUTO s'est trouvée confrontée. Cette question a récemment attiré également davantage l'attention des médias, risquant ainsi de réduire à néant tout ce qui a été réalisé par l'ATNUTO. Nous demandons à tous ceux qui sont concernés de faire tout leur possible pour aider l'administration de l'ATNUTO à résoudre le problème de la pauvreté et du chômage. La banque de l'emploi centralisée représente une innovation et nous espérons qu'elle contribuera à améliorer la situation. Nous nous félicitons des projets de «nettoyage» financés par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Agency for International Development des États-Unis, qui devraient fournir des emplois à court terme et qui pourraient avoir une incidence positive sur la santé et l'environnement.

Enfin, en ce qui concerne la question de l'unité nationale et de la réconciliation à l'avenir, il est important que les citoyens est-timorais dans les deux camps se considèrent comme des partenaires du progrès. Un processus de réconciliation nationale marqué par le pragmatisme, l'équité et la justice les aiderait peut-être à tourner la page. Il est fort louable que le CNRT se soit efforcé de ne pas perdre de vue cet aspect de la question. La coopération judiciaire entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes devrait faciliter grandement le déroulement des enquêtes sur les violations des droits de l'homme et insuffler en outre dans l'esprit des Timorais un nouveau sens des réalités pour ce qui est de la coopération et des intérêts entre l'Indonésie et le Timor oriental pour le présent et pour l'avenir également.

M. Mohammad Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : D'emblée, ma délégation voudrait exprimer sa reconnaissance à M. Annabi pour son exposé très complet et très instructif sur l'évolution de la situation au Timor oriental, notamment pour ce qui est de l'amélioration de la situation en matière de sécurité. Nous pensons qu'il est toujours important que les membres du Conseil et les États Membres de l'ONU soient informés de l'évolution de la situation et des efforts de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) car cela leur donnera l'occasion d'évaluer les progrès déjà réalisés. À cet égard, nous voudrions vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance du Conseil, que ma délégation appuie pleinement.

Nous nous félicitons du mémorandum d'accord de coopération signé récemment entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien dans le maintien de la sécurité le long de la frontière. Nous sommes convaincus que le respect de ses directives permettra d'éviter des incidents et assurera la sécurité de la frontière tout en facilitant le rapatriement des réfugiés encore au Timor occidental. Ma délégation souhaite exprimer son soutien aux efforts de l'ATNUTO destinés à faciliter la création d'emplois et à reconstruire les infrastructures au Timor oriental. Il est encourageant de noter que des projets ont déjà été lancés. Mais nous relevons que beaucoup d'autres n'ont pas encore vu le jour. Cela apparemment préoccupe vivement la population du Timor oriental impatiente et mécontente face à la lenteur des progrès et étant donné les immenses espoirs de mieux-être socioéconomique placés dans les Nations Unies. En fait, le sentiment de frustration chez les Timorais de l'Est a été récemment souligné dans les médias. Des efforts persévérants doivent donc être déployés pour accélérer le décaissement des fonds destinés aux projets de reconstruction, sachant que des retards ne feront qu'engendrer malaise et déception.

Ma délégation est fermement convaincue qu'il faut absolument impliquer les Timorais de l'Est dans la planification et l'exécution de ces programmes, car cela créera un sentiment de maîtrise, de responsabilité et de fierté, et

permettra d'éviter que la culture de la dépendance ne s'enracine au sein des communautés. La population locale doit pouvoir être l'artisan principal de ces programmes. Mais la communauté internationale doit également aider les Timorais de l'Est à suivre tout le processus et ce, jusqu'à la naissance d'une nation stable, souveraine et indépendante.

Nous pensons que l'ATNUTO doit répondre au mécontentement et au désespoir croissants parmi la population afin qu'ils ne conduisent pas à la violence et à l'anarchie; cela ne ferait que déstabiliser une situation déjà précaire qui pourrait être exploitée par des éléments des milices.

Nous nous félicitons également de la décision de l'Indonésie de permettre l'extradition de criminels au Timor oriental et d'échanger des témoins et des preuves avec l'ATNUTO. Cela facilitera les efforts visant à traduire en justice les auteurs de crimes et à faire en sorte que personne n'échappe au châtiment pour les crimes commis. Le mémorandum d'accord constitue un modèle de coopération nécessaire entre l'Indonésie et son voisin en vue de régler les questions de responsabilité et de juridiction touchant les criminels et agresseurs en Indonésie et au Timor oriental.

Pour terminer, nous voudrions redire l'appui de la Malaisie au relèvement et à la reconstruction du Timor oriental. À cet égard, nous exprimons notre gratitude à M. Sergio Vieira de Mello et à ses collaborateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. La Malaisie continue de consulter les dirigeants du Timor oriental et a reçu M. de Mello, il y a deux jours. Nous croyons comprendre que ce dernier a rencontré notre Premier Ministre et notre Ministre des affaires étrangères.

En tant que pays voisin concerné par la situation sur place, la Malaisie a assuré M. Xanana Gusmão, qui s'est rendu dans notre pays il y a deux mois, et M. Vieira de Mello qu'elle était prête à aider le Timor oriental dans toute la mesure de ses possibilités. Nous espérons instaurer des relations étroites et constructives avec le Timor oriental au cours des périodes précédant et suivant son indépendance.

Mme Ashipala-Musavyi (Namibie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier M. Annabi de l'exposé exhaustif qu'il nous a fait sur le Timor oriental.

Ma délégation souhaite rendre hommage à M. Sergio Vieira de Mello et au personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour leur travail et pour les solides fondements déjà mis en place en vue de la reconstruction et de l'administration du Timor oriental. Nous sommes conscients de la tâche gigantesque à laquelle eux-mêmes et la communauté internationale doivent faire face, une situation rendue encore plus difficile par notamment les immenses attentes des Timorais de l'Est. À cet égard, les efforts constants de M. Vieira de Mello et des dirigeants du Timor oriental pour promouvoir la confiance et la réconciliation doivent être relevés et hautement appréciés. Cependant, les consultations et la participation des Timorais de l'Est à tous les niveaux de prise de décisions sont vitales pour le succès des futurs projets.

Ma délégation prend note avec plaisir du récent rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indiquant un retour à la normale dans la plupart des régions du Timor oriental et soulignant le fait que, dans les villages, il est courant de voir des enfants scolarisés. Mais nous reconnaissons l'existence d'autres problèmes socioéconomiques tels qu'un chômage important et les effets potentiels de cette situation au plan sécuritaire. Je pense que ce point a été bien développé par M. Annabi. Il est urgent de faire face à la situation et il faut saluer les efforts que continue de déployer l'ATNUTO pour créer des emplois et des projets d'autonomisation.

Ma délégation se félicite de la situation sécuritaire d'ensemble même si des incidents transfrontaliers demeurent préoccupants. Mais nous sommes sûrs que les mesures adoptées — la récente signature du mémorandum d'accord entre l'ATNUTO et l'Indonésie en matière de sécurité, de passage des frontières, d'accès des réfugiés et de fourniture de l'aide humanitaire le long de la frontière du Timor oriental et occidental — contribueront sensiblement à l'amélioration de la situation. Nous espérons donc que le renforcement de la sécurité aux frontières accélérera le rapatriement sans danger des réfugiés au Timor oriental.

M. Chen Xu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais d'abord remercier M. Annabi de son exposé exhaustif. La délégation chinoise se réjouit de voir que la situation au Timor oriental est globalement stable. Nous apprécions également les grands efforts de M. Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, et de son équipe dans un contexte extrêmement difficile. La tâche de reconstruction au Timor oriental est immense. Avec l'aide des institutions financières internationales, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de pays donateurs, la reconstruction a commencé dans certains grands secteurs tels que les infrastructures, l'enseignement, la santé publique, l'agriculture et les télécommunications.

Nous sommes également heureux de voir que le Conseil consultatif national effectue son travail dans des

conditions normales. Nous pensons que cela aidera la population locale à participer au processus de prise de décisions. Il y a une grave pénurie de personnel qualifié et de fonctionnaires, notamment de personnel civil et judiciaire. Nous espérons que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) travaillera encore davantage en vue de former la population locale dans ce domaine.

Nous estimons que seules la réconciliation et la stabilité au Timor oriental assureront sa reconstruction et son indépendance. À cet égard, certains problèmes et certaines difficultés demeurent. Nous espérons que les différentes parties au Timor oriental continueront de travailler sans relâche à leur solution.

Nous sommes préoccupés par la question des réfugiés qui demeurent au Timor occidental. Nous espérons que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) continuera de rechercher des solutions à cette question en consultation avec le Gouvernement indonésien. Nous nous félicitons également des mesures prises par le Gouvernement indonésien pour assurer la sécurité le long de la frontière avec le Timor oriental.

Lors de la visite en Chine de M. Vieira de Mello à la mi-avril, nous avons réitéré l'appui de la Chine à l'ATNUTO. Nous continuerons de fournir du personnel ainsi qu'une assistance financière dans la mesure du possible.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation se joint aux autres pour remercier M. Annabi de son exposé sur l'évolution de la situation au Timor oriental. Monsieur le Président, nous vous exprimons également nos remerciements pour la façon dont vous avez dirigé les travaux du Conseil ce mois-ci.

Grâce à l'exposé de M. Annabi, nous avons pu nous rendre compte des défis énormes et nombreux que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le peuple du Timor oriental doivent relever dans l'édification d'un pays indépendant. Nous félicitons l'ATNUTO de son travail et les Timorais de l'Est de la volonté et de la détermination dont ils ont toujours fait preuve pour mener à bien le processus.

Ma délégation a pris note des récents événements survenus au Timor oriental en vue de jeter les bases du développement futur du pays. Nous notons en particulier l'annonce de l'ATNUTO selon laquelle des Timorais de l'Est seront nommés à des postes élevés dans la nouvelle administration, et la création de conseils consultatifs, dans le cadre desquels il y aura des échanges de vues réguliers entre l'ATNUTO et les représentants de district. Nous sommes heureux de constater que ces conseils consultatifs permettront aux Timorais de l'Est d'exprimer leurs préoccupations sur des questions telles que le développement, l'ordre public, l'infrastructure et la fonction publique, ainsi que des questions humanitaires, et qu'ils bénéficieront d'une large représentation. Ces nouvelles mesures feront naître un sentiment d'appropriation au sein du peuple du Timor oriental, et éviteront de laisser un vide lorsque l'ATNUTO transmettra le contrôle de l'administration aux Timorais de l'Est.

Nous sommes heureux d'apprendre que les activités des milices ont diminué et que les relations entre les forces de l'ATNUTO et les forces armées indonésiennes se sont considérablement améliorées. Tout cela est de bon augure pour l'avenir du Timor oriental. Nous constatons avec satisfaction que le retour des réfugiés se poursuit à un rythme soutenu, mais nous sommes préoccupés par le fait que tant de réfugiés sont toujours dans les camps du Timor occidental. Nous espérons que le problème des réfugiés sera réglé de manière définitive le plus rapidement possible.

La situation de l'emploi reste l'un des problèmes les plus cruciaux au Timor oriental, au moment où le pays tente de reconstruire son économie après la destruction et la dévastation de l'an dernier. La réalité est très inquiétante. Il est préoccupant de noter que 80 % de la population du Timor oriental est sans emploi. Si cette situation économique et sociale précaire persiste, cela entraînera sans aucun doute une recrudescence des activités criminelles. Le projet de création d'emplois qui a été lancé le 1er avril par l'ATNUTO, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale devrait avoir un effet positif sur la situation de l'emploi. La participation de la communauté exigée par le projet est, à notre avis, une excellente occasion d'accroître la participation des communautés dans les efforts de reconstruction. Les récents événements, comme la signature du mémorandum d'accord entre l'ATNUTO et l'Agency for International Development des États-Unis, contribueront également à la mobilisation des communautés locales.

Il importe de reconnaître que les projets à court terme, à impact rapide et à forte intensité de main-d'oeuvre devraient être perçus dans le contexte de leur contribution au développement durable du Timor oriental. Ces projets ne doivent pas être perçus comme des fins en soi; ils sont destinés à jeter des bases solides, et à créer les conditions et les infrastructures nécessaires qui offriront au peuple du Timor oriental la possibilité d'obtenir des emplois rémunérateurs à l'avenir.

La remise en état des services de santé au Timor oriental est cruciale. Nous avons constaté que l'accès aux services de santé de base, l'établissement d'une législation sur la santé et la mise en place de systèmes de gestion ont été considérés en priorité. À cet égard, le plan visant à remettre les services de santé en état dans le territoire est tout à fait opportun.

Par ailleurs, ceux qui sont responsables de graves violations des droits de l'homme au Timor oriental doivent être traduits en justice. Le mois dernier, nous avons salué la décision du Gouvernement indonésien d'inviter trois groupes des droits de l'homme respectés à collaborer à des enquêtes sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental. L'accord signé récemment par l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien prévoyant une collaboration sur les questions judiciaires et des droits de l'homme est encourageant et favorisera certainement les efforts conjoints pour mener des enquêtes et traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme. Ces efforts doivent être résolument poursuivis.

La Jamaïque attache une grande importance au processus de réconciliation au Timor oriental. Nous prenons note des rapports récents sur le retour d'anciens membres des milices et d'anciens combattants dans leur communauté — un processus qui s'est généralement déroulé sans heurt, grâce aux Timorais de l'Est qui sont déterminés à panser les plaies de leur société.

Il y a encore beaucoup à faire au Timor oriental. Les Nations Unies s'efforcent de jeter les bases nécessaires à cet égard. Reconnaissant que des changements importants ne peuvent avoir lieu du jour au lendemain, nous continuons de soutenir le travail de l'ATNUTO.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Jamaïque des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout comme les orateurs précédents, je tiens à remercier M. Annabi de son exposé très informatif sur l'évolution de la situation au Timor oriental.

Ma délégation souscrit à la plupart des commentaires qui ont été faits ce matin, en particulier sur les questions relatives à la sécurité. Je voudrais cependant faire quelques brèves remarques sur certaines questions que ma délégation juge importantes.

Nous partageons les préoccupations exprimées quant aux conditions économiques et sociales au Timor oriental. De toute évidence, ces conditions ne s'amélioreront de façon substantielle que grâce aux efforts continus déployés par la communauté internationale. À cet égard, nous nous félicitons que la mission des Nations Unies au Timor oriental, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement aient signé un accord sur le projet visant à accroître le taux d'emploi dans les communautés les plus pauvres de la ville de Dili, ainsi que de l'introduction par la mission et l'Agency for International Development des États-Unis d'un programme d'urgence qui permettra aux districts d'embaucher du personnel local à titre temporaire.

Nous sommes heureux de noter que le Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, a signé les documents établissant les conseils consultatifs de district. Nous sommes certains que ces conseils seront utiles pour faire avancer le dialogue entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les représentants de district.

S'agissant du mémorandum d'accord sur la coopération concernant les questions juridiques, judiciaires et des droits de l'homme, ma délégation appuie la position concertée que les parties ont adoptée à l'égard des enquêtes sur la violence et les violations des droits de l'homme, et pour que les responsables soient traduits en justice. Manifestement, l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien ont beaucoup à faire pour créer un cadre politique approprié qui appuiera et facilitera le rétablissement de la justice au Timor oriental.

Comme cette séance d'information nous l'a montré, le nombre de réfugiés revenant du Timor occidental au Timor oriental a diminué considérablement ce mois-ci. De toute évidence, en raison de la détérioration des services de base et de la distribution alimentaire inégale dans les camps de réfugiés du Timor occidental que gère l'Indonésie, ces trois derniers mois les rations alimentaires ont été sporadiques. Le Gouvernement indonésien fournit environ 10 % de la nourriture dont ont besoin les réfugiés tandis que le Programme alimentaire mondial prend à sa charge 45 % et le Service de secours catholique s'occupe du reste.

Nous sommes préoccupés par cette situation. Depuis octobre dernier, plus de 158 000 réfugiés sont retournés au Timor oriental, dont 30 000 cette année. Selon les autorités indonésiennes, il y a encore 134 000 réfugiés au Timor occidental. Nous pensons que si le problème du chômage est résolu et si la réinsertion des réfugiés dans la société est-timoraise se fait bien, leur retour s'en trouvera facilité.

Le taux élevé du chômage demeure un grave problème et cause également une augmentation de la criminalité. À cet égard le déploiement opportun et complet de la police civile est très important. J'ai le plaisir de vous informer qu'une force de réaction rapide de la police ukrainienne s'est associée ce mois-ci à la composante de police civile de l'ATNUTO. Nous pensons que les projets de reconstruction et de développement créeront de nouvelles possibilités d'emploi et apporteront une contribution importante à la stabilité intérieure de la société est-timoraise.

Il est également crucial de mettre fin aux incidents transfrontaliers le long de la frontière avec le Timor occidental. À cet égard, nous sommes heureux de noter les efforts entrepris par le Gouvernement indonésien pour faire cesser les activités des milices au Timor occidental et nous l'engageons vivement à poursuivre ces efforts.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage au Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello et au personnel de l'ONU pour les efforts qu'ils déploient et que ma délégation appuie fermement.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Nous aussi sommes reconnaissants à M. Annabi, Sous-Secrétaire général, de son exposé complet, et nous vous remercions aussi, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion publique sur le Timor oriental. C'est un thème qui, de par sa nature, se prête à des débats devant l'ensemble des membres de l'Organisation. Ce genre de débat va dans le sens du renforcement de la transparence des travaux du Conseil lorsque la transparence est utile — et c'est là un point cher à la présidence canadienne. Il fait également voir à tous que l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité souhaitent réussir l'opération au Timor oriental.

Il ne s'agit pas seulement de l'avenir du peuple est-timorais; la réputation du Conseil de sécurité des Nations Unies est aussi en jeu. Précisément parce que ce Conseil a agi avec une telle diligence pendant la crise de septembre 1999, le monde nous regarde maintenant pour voir si l'Organisation des Nations Unies va pouvoir réussir à lancer le Timor oriental sur la voie de l'indépendance.

Le Timor oriental requiert notre attention constante; il requiert aussi notre appui financier. *The International Herald Tribune* du 26 avril 2000 a publié un article rédigé en commun par Xanana Gusmão, Sven Sandstrom, Shigemitsu Sugisaki et Sergio Vieira de Mello, et cet article souligne également la nécessité d'un appui des donateurs. À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer qu'en plus des 19 millions de dollars que nous avons dégagés en réponse à l'appel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les Pays-Bas vont bientôt déposer environ 2,2 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO.

L'appui international est sans doute une condition préalable nécessaire au succès mais il ne suffit pas à lui seul. Il est aussi indispensable que la population est-timoraise soutienne le processus de reconstruction et qu'elle continue d'y croire. Il semble donc nécessaire que les Timorais de l'Est comprennent les difficultés du processus et les limites de l'action des Nations Unies et des autres organisations dans le temps dont elles disposent.

Plusieurs orateurs ont parlé des récents articles dans la presse qui font état d'un certain désenchantement vis-à-vis de l'action des Nations Unies au Timor oriental parce que les habitants ne voient pas de résultats concrets dans leur vie de tous les jours. Quand je dis qu'il faut prendre ces articles au sérieux, je ne veux pas du tout dire que l'ATNUTO ne fait pas son travail. Bien au contraire, l'ATNUTO fait un travail remarquable et elle mérite notre profonde admiration.

Nous connaissons tous les circonstances de destruction et d'incurie totales dans lesquelles l'Administration transitoire a dû commencer sa difficile tâche. Il est également vrai que l'absence de toute structure a demandé un énorme travail préparatoire qui est resté invisible pour ceux qui étaient étrangers à l'affaire. Néanmoins, s'il y a un problème de désenchantement ou de démoralisation au sein de la population est-timoraise, par définition, nous sommes concernés. C'est un problème auquel l'ATNUTO et la communauté internationale dans son ensemble devront s'attaquer.

Peut-être est-il nécessaire d'avoir des projets plus visibles et d'intensifier les campagnes d'informations. En tout cas, l'objectif doit être de faire comprendre aux Timorais de l'Est la nécessité de prendre en charge le processus eux-mêmes. L'article que je viens de mentionner indique que la clé du succès est la participation du peuple est-timorais à tous les aspects des efforts actuellement en cours au Timor oriental. Bien sûr la coopération au sein du Conseil consultatif national constitue un aspect important de la participation des Timorais de l'Est, mais il est difficile de voir dans quelle mesure la participation aux échelons les plus élevés donne à la majorité des habitants un sentiment suffisant d'influence, de participation et de contribution.

Je sais qu'il y a des obstacles à une participation accrue de la population et le manque de personnel qualifié est-timorais n'est certainement pas le moindre de ces obsta-

cles. D'après l'article que j'ai cité, la recherche de personnel qualifié est en cours et la formation est assurée. J'aimerais plus d'informations précises à ce sujet.

Les Nations Unies se concentrent à l'heure actuelle sur la reconstruction intérieure civile, ce à juste titre. Cependant, il faut bien se rendre compte que la paix et la sécurité extérieures sont aussi indispensables. Plusieurs aspects doivent être pris en compte à cet effet. Premièrement, de bonnes relations bilatérales avec l'Indonésie. Cela dépend des deux parties et les premières mesures ont suscité un certain optimisme. Deuxièmement, l'intégration à la région semble également une condition indispensable — notamment, la participation éventuelle à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), si les membres actuels en décident ainsi.

La communauté internationale ne peut rester silencieuse face au problème des milliers de réfugiés qui sont encore au Timor occidental. Nous avons toute une série de questions à poser à ce sujet. Combien de réfugiés, par exemple, ont exprimé le désir de rentrer au Timor oriental? Quelles perspectives ont-ils en matière de retour? Les organisations d'aide internationales sont-elles en mesure d'aider effectivement les réfugiés dans les camps? Les autorités indonésiennes sont-elles suffisamment coopératives, notamment lorsqu'il s'agit du contrôle des milices restantes? D'après nos informations, les milices jouissent toujours d'une relative liberté d'action. Il est déconcertant de constater que plus de six mois après que l'Assemblée consultative du peuple indonésien a pris sa décision, approuvée par le Conseil de sécurité le 25 octobre 1999, la situation des réfugiés au Timor occidental reste une source de préoccupation.

Je terminerai en citant le dernier paragraphe de l'article que j'ai déjà cité trois ou quatre fois :

> «Après les horreurs du passé, le Timor oriental est en droit de demander que la communauté internationale s'engage à lui fournir une assistance concrète, à intervenir rapidement et à respecter ses aspirations à l'autodétermination.»

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des Pays-Bas des aimables paroles qu'il a eues à mon égard et pour ce qui est du principe de transparence dans les travaux du Conseil de sécurité.

M. Jerandi (Tunisie) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Annabi de son exposé exhaustif.

Il en ressort que malgré certaines difficultés qui subsistent, il est clair que la situation sécuritaire se stabilise de manière générale, notamment avec la diminution des activités des milices. Nous voudrions souligner la bonne volonté dont fait preuve le Gouvernement indonésien dans sa coopération avec l'ONU et l'aide qu'il fournit aux réfugiés pour le retour, et ce, par la signature du mémorandum d'accord relatif à la question du retour des réfugiés et de la sécurité à la frontière.

L'aide de la communauté internationale dans ce domaine est très importante. Elle est également fort utile pour la reconstruction et pour la création d'un environnement économique à même de favoriser le retour à la normalité. Nous félicitons l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental pour les activités qu'elle entreprend, grâce au savoir-faire de M. Vieira de Mello, dans les différents domaines, et particulièrement dans la création d'un environnement propice à l'investissement et à la création de microprojets générateurs d'emplois.

En fait, c'est de la solidité des institutions financières que dépend tout le processus politique au Timor. À cet égard, nous pensons que le décaissement de l'ONU et de la Banque mondiale doit se faire de manière rapide, vu la nécessité urgente des fonds comme moyen d'éviter la montée de la tension sociale. Ma délégation croit qu'une importance particulière doit être accordée à cet aspect.

Le Président (*parle en anglais*) : Je renonce à intervenir en ma qualité de représentant national, les orateurs qui m'ont précédé ayant déjà amplement et efficacement souligné les remarques que j'aurais pu faire au nom du Canada.

J'ai donc le plaisir de donner maintenant la parole à M. Annabi, pour qu'il puisse répondre aux commentaires et aux questions qui lui ont été adressés.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Puisqu'il se fait tard, j'essaierai d'être bref.

Je me ferai un plaisir, bien entendu, de transmettre au Représentant spécial les expressions de reconnaissance formulées autour de cette table au sujet de son travail, ainsi que les préoccupations dont nous ont fait part certains membres du Conseil concernant la poursuite des activités des milices et la situation dans les camps de réfugiés au Timor occidental.

Sur la question des décaissements, abordée par plusieurs membres du Conseil, nous partageons les préoccupations exprimées quant à la lenteur des paiements et les

obstacles bureaucratiques qui doivent être surmontés au cours du processus. De fait, ces expressions de préoccupation sont tout à fait utiles pour ceux qui, comme nous, essaient de contourner certains de ces problèmes et de les résoudre aussi rapidement que nos statuts et règlements le permettent.

À ce jour, le fonds d'affectation spéciale de l'ONU a reçu quelque 24 millions de dollars, dont 14 millions sont d'ores et déjà affectés et ont fait l'objet d'une autorisation de dépenses. Nous continuerons de travailler activement avec la mission sur le terrain et avec la Banque mondiale pour accélérer le rythme des décaissements sur le terrain. Je crois comprendre qu'un appel d'offres a été lancé dans le cadre des demandes de dépenses sur le fonds d'affectation spéciale concernant les grands projets d'équipement, et que la somme approximative de 4 millions de dollars sera dépensée au cours des trois prochaines semaines. Un appel d'offres devrait également être fait, à hauteur de 7 ou 8 millions de dollars supplémentaires, pour la rénovation de 21 bâtiments de la police et de l'administration est-timoraises. Bien sûr, les salaires des fonctionnaires — dont le nombre augmente — continueront d'être versés.

Je voudrais également préciser à cet égard que le Contrôleur a autorisé l'octroi de prêts prélevés sur le fonds d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre de projets de la Banque mondiale, en attendant que celle-ci ait terminé son propre processus de décaissement sur son propre fonds d'affectation spéciale. Ces efforts vont se poursuivre et nous en tiendrons le Conseil informé.

Quant à la question des pensions de retraite, elle est constamment à l'examen avec le Gouvernement indonésien, qui a déjà accepté de payer les pensions des anciens fonctionnaires jusqu'à l'indépendance. Ce que nous voudrions obtenir, bien sûr, c'est un engagement de paiement des pensions après l'indépendance et un engagement de paiement des pensions sur une base proportionnelle aux fonctionnaires qui travaillaient dans l'administration précédente au Timor oriental, ce qui, bien sûr, les inciterait à revenir. Certains de ces anciens fonctionnaires pourraient être très utiles. Ces discussions vont se poursuivre et une fois de plus, nous tiendrons le Conseil informé de la situation.

S'agissant de la question de la passe de Timor, les membres du Conseil se souviennent peut-être qu'en février dernier, l'ATNUTO et l'Australie ont conclu un mémorandum d'accord prorogeant l'effet des dispositions du Traité sur la passe de Timor entre l'Australie et l'Indonésie pour la durée de la période transitoire. Le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) a indiqué qu'il ne pourra continuer à suivre les clauses de l'ancien Traité sur la passe de Timor après l'indépendance. En étroite coopération avec le CNRT et le Conseil consultatif national, l'ATNUTO conduit actuellement des négociations avec l'Australie sur un régime régissant les réserves de pétrole et de gaz de la mer de Timor après l'indépendance. La première série de ces discussions s'est tenue en mars dernier et nous escomptons qu'une deuxième série de discussions aura lieu en mai ou en juin prochain. Ces négociations se sont jusqu'à présent déroulées de manière constructive et nous espérons qu'elles conduiront à un accord qui sera conforme au droit international applicable pour le règlement des litiges relatifs à la délimitation des frontières maritimes.

Je crois que je m'arrêterai là, Monsieur le Président. Je pense avoir répondu à la plupart des questions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense que vous avez en effet répondu à la plupart des questions, Monsieur Annabi et je vous remercie des éclaircissements et des réponses que vous nous avez apportés.

Il n' y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 30.